



Monsieur Claude Michellet
Inspecteur d'Académie des Hauts de Seine
Inspection Académique
167/177 avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE Cedex

Chaville, le lundi 5 novembre 2007

Objet : enseignement des langues vivantes à Chaville

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Nous nous adressons à vous au sujet des problèmes concernant l'enseignement des langues vivantes dans les écoles élémentaires de Chaville.

Nous pouvons lire dans le BO hors-série du 30 Août 2007 qu'il est prévu un tableau pour les activités langagières à acquérir à compter du cycle 2 (CE1).

D'autre part, le BO hors série n°5 du 12 avril 2007 stipule qu'une heure trente doit être consacrée en cycle II et III à l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale et que des compétences spécifiques sont à atteindre dans ce domaine.

Malheureusement, à Chaville, nous constatons cette année que :

1. Certaines classes à Chaville ne commenceront les cours d'allemand qu'à partir du 8 novembre 2007 et n'obtiendront donc que 42 heures d'enseignement sur les 55 prévues.
2. A l'école Ferdinand Buisson, le contrat de l'étudiante américaine, qui dispense des cours d'anglais **sans agrément d'enseignement**, prendra fin en avril 2008. Les enfants n'auront donc obtenu que 33 heures de cours pour l'année 2007-2008.
3. Les CE1 ne reçoivent aucun cours de langue vivante étrangère cette année.

Cette situation provoque des inégalités entre les élèves d'une même commune, voire d'un même établissement et pourrait être préjudiciable à ces enfants dans leurs études supérieures face à des élèves d'autres communes.

Nous voyons aussi qu'il sera aussi très difficile de progresser au collège, avec ces connaissances hétérogènes, puisqu'il faudra reprendre toutes les bases.

Ces carences sont en contradiction avec les objectifs affichés par le ministère de l'Education Nationale.

Nous comptons donc sur votre diligence pour prendre au plus vite les mesures qui s'imposent :

1. pour compléter les heures d'enseignement nécessaires (55 heures/année) pour chaque école, et ceci pour tous les niveaux prévus dans les textes.
2. pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé : recrutement, formation.

Nous vous remercions par avance des réponses concrètes que vous apporterez à notre demande, et vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'ACPE- PEEP

Mme Bullier
pour

Mme BARIANT

Zalber

Pour la FCPE

Mr CARREZ

Jay

Pour la CAAPE

Mme FALLOT

pour

Mme UGOLINI

Stal

C.C : Mesdames Dutilleul, Cresson – Inspection Académique
Mesdames Corrhons, Dupré, Monsieur Curalluci de Peretti.
Madame Onillon – principale du collège Jean Moulin de Chaville